



Le Rendez-vous de vos vacances !

Camping **LES CHAUMES** ★★

La Tonnelle

86, chemin de la Rive
85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS

☎ 02.51.58.85.11

Portable : 06.87.90.50.49

e-mail : camping.leschaumes@orange.fr

Site : camping.leschaumes.com

CONTRAT DE RESERVATION

Remarques concernant les locations de mobil-homes :

- Les réservations se font du samedi 15 heures au samedi 10 heures. Nos locatifs sont pour 6 personnes maximum. Le linge de maison et les draps ne sont pas fournis.
- L' eau et le gaz sont inclus dans nos tarifs. Vous devez vous acquitter d'une taxe de séjour.
- Les animaux sont autorisés dans les mobil-homes après acceptation du responsable du camping.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1. La réservation de location de mobil-home doit être accompagnée d'un chèque d'arrhes d'un montant égal à 1/3 du total du séjour. Pour la réservation d'emplacement, les arrhes seront de 50 €.
2. Le solde de la location sera payable à l'arrivée ainsi que 2 chèques dont un de 250 € pour la location et un de 50 € pour le ménage, ils vous seront rendus le jour de votre départ après état des lieux par le propriétaire.
3. A condition que la location soit encore libre, la réservation sera effective après envoi de notre accusé de réception des arrhes et du coupon ci-dessous.
4. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
5. En cas d'annulation :
 - Plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, une somme de 30 € sera retenue sur les arrhes.
 - Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes seront conservées.
 - Passé un délai de 24 heures à compter du jour d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de relouer le mobil-home, les arrhes étant conservées à titre d'indemnité.
6. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé quelle qu'en soit la raison.
7. Les clients sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché à l'accueil du camping. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et pourront être admis après autorisation de la direction.
8. La direction se réserve le droit de refuser ou d'expulser quiconque causerait des nuisances.
9. Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'instance des Sables d'Olonne.

DEMANDE DE RÉSERVATION à conserver

NOM Prénom

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Tél : Port. : Mail : Nombre de personnes ...

Date d'arrivée Date de départ

Réservation de mobil-home Réservation d'emplacement

SIGNATURE : Ci-joint un chèque d'acompte de :



DEMANDE DE RÉSERVATION à renvoyer

NOM Prénom

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Tél : Port. : Mail : Nombre de personnes ...

Date d'arrivée Date de départ

Réservation de mobil-home Réservation d'emplacement

SIGNATURE : Ci-joint un chèque d'acompte de :

PARTICIPANTS AU SÉJOUR / PARTICIPANTS IN THE STAY

Nom / Name	Prénom / First Name	Date de naissance / Birth date